

SOUTIEN AUX SAPEURS-POMPIERS, APPEL À LA MOBILISATION ET À LA SOLIDARITÉ DE TOUS

Madame le Maire, Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,
Chers collègues,

Les derniers jours ont mis à rude épreuve nos services d'incendie et de secours, confrontés à une succession d'interventions d'ampleur, tant dans le Val-d'Oise qu'au-delà de notre département. Sous l'autorité du contrôleur général Laurent Chavillon, les sapeurs-pompiers du SDIS 95 ont su adapter en permanence leurs dispositifs pour répondre aux feux d'espaces naturels, aux sinistres urbains et aux missions de secours du quotidien, tout en apportant leur concours dans un esprit de solidarité aux opérations menées dans d'autres territoires comme vous pourrez le constater dans le communiqué joint.

C'est pour moi l'occasion de remercier très chaleureusement l'ensemble des sapeurs-pompiers du Val-d'Oise pour leur engagement quotidien au service des Valdoisiens, leur professionnalisme et leur sens du devoir. Si leur action illustre la pertinence du maillage territorial et des choix d'armement décidés par les élus locaux, elle rappelle aussi combien il est indispensable que l'État assume pleinement ses responsabilités en matière de sécurité civile, en garantissant des moyens nationaux suffisants, modernisés et disponibles sur la durée.

Nous avons aussi une pensée particulière pour les sapeurs-pompiers décédés récemment en intervention, deux professionnels en Gironde et un jeune sapeur-pompier volontaire de 22 ans le 8 juillet en Savoie, ainsi que pour leur famille et leurs proches. Leur sacrifice nous rappelle, avec gravité, que derrière chaque intervention se trouvent des femmes et des hommes qui prennent des risques pour protéger nos vies, nos biens et notre environnement. Avec [l'AMF](#), nous tenons également à exprimer notre soutien à l'ensemble de nos collègues sur le territoire français, maires et élus de communes sinistrées.

Dans le débat public, de nombreuses voix s'interrogent désormais sur le niveau de préparation du pays face à la multiplication des feux de forêts et d'espaces naturels, qu'il

s'agisse de l'anticipation, de la répartition des moyens terrestres ou de la flotte de moyens aériens de type bombardiers d'eau. Sans doute aurons-nous ce débat dans les prochains mois, à l'occasion du bilan à tirer et de l'élection présidentielle. Il appartient à l'État de tirer toutes les leçons de ces événements et d'apporter, dans la durée, les réponses structurelles attendues par les territoires et les services d'incendie et de secours. Mais, quels que soient les investissements engagés au niveau national, la première « ligne de défense » reste le civisme de chacun et le respect des règles de prévention.

Dans ce contexte, nous élus, ne pouvons qu'en appeler au sens des responsabilités de tous. La prévention des feux repose d'abord sur les bons gestes du quotidien. Nous devons rappeler, insister, marteler qu'il faut éviter tout feu à l'air libre, ne pas jeter de mégots ou de déchets combustibles dans la nature, respecter les arrêtés préfectoraux et municipaux, limiter autant que possible les activités à risque en période de vigilance accrue, signaler sans délai tout départ de feu ou situation dangereuse.

Chacun, à son niveau, peut contribuer à réduire le nombre d'incendies et à limiter leur propagation.

Soulignons et relayons largement, [l'initiative des communes de Bouffémont et de Moisselles](#), qui ont lancé une collecte de soutien en faveur des sapeurs-pompiers, des forces de l'ordre, de la Sécurité Civile et de la Croix-Rouge, témoignant de la solidarité concrète de nos territoires envers les femmes et les hommes mobilisés en Gironde et ailleurs pour faire face aux incendies.

Enfin, je souhaite rappeler l'ampleur des dégâts causés par les récents incendies en forêt de Fontainebleau d'une ampleur inédite depuis longtemps en Île-de-France, région capitale, qui ont gravement touché un patrimoine naturel emblématique de notre région. Une collecte d'urgence a été lancée par la Fondation du patrimoine, en partenariat notamment avec l'Office national des forêts et les collectivités concernées, afin de financer les actions de restauration, de prévention et de protection de la forêt. Celles et ceux qui le souhaitent peuvent y contribuer en se rendant sur la page dédiée : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/sauvons-la-foret-de-fontainebleau-/105641>

Je vous invite, si vous le pouvez, à relayer cet appel à dons et ces messages de prévention dans vos communes, afin de renforcer, ensemble, la culture du risque, la solidarité à l'égard de celles et ceux qui nous protègent et le dialogue avec l'État sur les moyens que la Nation doit consacrer à la sécurité civile.

Je vous prie de croire, chers collègues, mesdames, messieurs, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

Patrice ROBIN

Président de l'Union des Maires du Val-d'Oise